





CHRISTINA M. SMITH Mairesse de Westmount

message de la **MAIRESSE**

Cher(e)s membres du Conseil, mesdames et messieurs,

C'est un plaisir pour moi de vous présenter le Budget de fonctionnement 2024 de notre Ville. Il y a des questions qui, depuis le premier jour, guident et orientent mon engagement dans la vie municipale.

Les Westmountais et Westmountaises en ont-ils pour leur argent? Les résident(e)s de notre communauté perçoivent-ils concrètement les fruits de leur contribution au budget la Ville? Est-ce que les décisions que nous prenons, les investissements que nous faisons, pourront maintenir et améliorer la qualité vie de notre communauté aujourd'hui et dans les années à venir? Quels sont les défis auxquels nous devons faire face? Sommes-nous à la hauteur des responsabilités qui sont les nôtres envers notre communauté? Toutes ces questions se présentent avec encore plus d'acuité lorsqu'il s'agit de préparer le budget de notre Ville. Tous les membres du conseil sont conscients de l'importance du budget et du fait qu'il s'agit de l'acte politique le plus important que nous entreprenons au cours d'une année.

Le budget 2024 reflète notre engagement à répondre de manière efficiente, cohérente et responsable aux besoins et aux aspirations de notre communauté.

Conformément à la Loi sur les cités et villes, nous vous présentons budget équilibré de 134,89 millions \$. Ce budget est majoritairement financé par les taxes que paient les résident(e)s de notre Ville. C'est pourquoi il est essentiel que nous continuions de nous assurer de leur offrir les meilleurs services tout en maintenant une saine gestion des finances publiques. Nous nous devons de tout faire pour limiter le fardeau fiscal de nos résidents. Plus particulièrement en cette période d'inflation qui frappe notre ville, notre province et le pays tout entier. Malgré ces défis, nous avons réussi à limiter l'augmentation des taxes municipales pour une résidence unifamiliale moyenne à Westmount à 4,55 %. Presque la moitié de cette augmentation est due à nos paiements à l'Agglomération. Cette augmentation des taxes est légèrement inférieure au

taux d'inflation annuel au 31 octobre 2023 sur l'île de Montréal. Afin de lutter contre la pénurie de logements et aider les personnes qui habitent des immeubles de plus de 6 logements, nous avons fait en sorte que le taux de taxation de ces immeubles ne soit pas plus élevé que celui des résidences unifamiliales ou des immeubles résidentiels de moins de 6 logements.

Nous sommes aussi résolument engagés à maintenir et relever le niveau des services offerts à nos résidents qui méritent une ville florissante, sûre et dotée d'installations de haute qualité.

À plusieurs égards, 2024 sera une année importante pour Westmount. Nous célébrerons son 150e anniversaire de la Ville et le 125e anniversaire de la Bibliothèque publique. Ce sera une grande occasion pour toute la communauté de se rassembler pour célébrer notre histoire et envisager sereinement notre avenir. En 2024, nous devrons continuer aussi à nous attaquer à de nombreux défis. Notamment, le financement des investissements dans nos infrastructures. Les projets majeurs que nous devrons mettre en œuvre dans le futur pour maintenir et rénover nos routes, notre réseau d'aqueducs et nos bâtiments municipaux nécessiteront de trouver d'autre source de financement que notre surplus accumulé.

En plus d'une infrastructure moderne et bien entretenue, nous devons apporter des changements pour faire face au changement climatique et à l'impact qu'il a sur notre communauté. C'est pourquoi nous continuons à planifier et à mettre en œuvre des initiatives pour lutter contre le changement climatique et protéger l'environnement. Par exemple, nous devons maintenant renouveler nos contrats de collecte des déchets. Nous avons introduit des changements qui nous protégeront contre des augmentations substantielles des coûts pour la ville et nous encourageront tous à recycler et à composter plus efficacement. La Division de l'environnement au Service des Travaux publics poursuivra la mise en œuvre des programmes et des initiatives vertes pour nous sensibiliser et nous encourager tous à adopter des comportements écoresponsables. Nous poursuivrons également le remplacement des véhicules de la Ville par des véhicules hybrides ou électriques. Un nouveau comité de consultation sur l'environnement et le développement durable sera également créé en 2024.

Notre ville est un endroit unique et merveilleux où il fait bon vivre et nous devons nous assurer que nous la gérons de manière efficace et responsable afin de préserver notre qualité de vie et de la transmettre aux générations futures. Cela implique de prendre des décisions et de faire certains choix qui, à long terme, bénéficieront à l'ensemble de la communauté. C'est notre engagement.

Merci à toutes et à tous

Christina M. Smith Mairesse de Westmount



ANTONIO D'AMICO CPA, CPA(VT), MBA, D. Fisc. Conseiller - District 1

message du COMMISSAIRE AUX FINANCES

Madame la mairesse, cher(e)s membres du Conseil, mesdames et messieurs,

L'élaboration d'un budget municipal est une entreprise délicate, car elle requiert la conciliation des attentes et des aspirations des contribuables avec la réalité financière de la municipalité, le contexte socio-économique et les paramètres législatifs en vigueur dans la province.

Le budget de la Ville est en grande partie financé par les impôts fonciers.

Tout comme l'année dernière, et particulièrement dans le contexte économique actuel, notre objectif est de produire un budget qui nous permette d'avoir un taux d'augmentation de l'impôt foncier qui ne dépasse pas le taux d'inflation.

Le budget de cette année a été préparé dans une période difficile d'inflation qui a des implications significatives sur nos dépenses de fonctionnement et d'investissement. Nous devons également absorber une augmentation de 3,1 % des paiements à l'agglomération.

Ainsi, en 2024, l'augmentation de la taxe foncière pour une résidence unifamiliale moyenne sera de 4,55 %. Veuillez noter que le taux de taxation mentionné est à titre indicatif pour une résidence unifamiliale moyenne. Ultimement, l'augmentation totale de vos taxes foncières dépendra de l'évaluation municipale de votre propriété. Merci d'avoir payé vos impôts fonciers, par ce geste, vous contribuez au développement économique, social et culturel de Westmount.

Historiquement, le taux de taxation des immeubles résidentiels de 6 logements et plus était

plus élevé que celui appliqué aux résidences unifamiliales et aux immeubles de moins de 6 logements. Pour 2024, nous avons décidé de ne pas majorer le taux de taxation des immeubles résidentiels de 6 logements et plus par rapport aux autres catégories de logements résidentiels. Par conséquent, toutes les catégories de logements résidentiels auront le même taux de taxe municipale, soit 0,6347 par tranche de 100 \$ d'évaluation. Ce « répit » que le Conseil a décidé pour les immeubles de 6 logements et plus a pour but de lutter contre la crise du logement. Nous espérons que cette limitation de la pression fiscale sur les propriétaires d'immeubles à multiples logements pourra se traduire par une limitation de la hausse des loyers pour les locataires. Par cette mesure, nous voulons également encourager l'investissement immobilier résidentiel pour les immeubles de 6 logements et plus.

Nos revenus en 2024 s'élèvent à 134,89 millions de \$. Il s'agit d'une augmentation de 4,1 % par rapport à l'année précédente. Vous remarquez dans nos revenus une baisse importante (- 21,3%) des transferts que nous recevions du gouvernement. En effet, en 2023, les subventions du gouvernement provincial que nous recevions depuis 10 ans pour nous aider à payer l'emprunt contracté pour la construction du Centre des loisirs de Westmount (WRC) ont été entièrement perçues. Nous avons cependant augmenté les revenus provenant d'autres sources. Par exemple, l'engouement du public pour les activités et programmes du Service des sports et loisirs se traduit par une augmentation de 10,6 % de leurs revenus. Nous continuons également d'accroître les revenus provenant des parcomètres, ainsi que l'émission de permis et autres services administratifs. Nous continuons à explorer des sources de revenus autres que la taxe foncière.

Conformément à la Loi sur les cités et villes, notre budget est équilibré. Ainsi, nos dépenses pour l'année 2024 (excluant Hydro Westmount) s'élèvent aussi à 134,89 millions \$. Vous ne manquerez pas de constater dans nos dépenses la forte augmentation du montant du service de la dette. En 2023, nous avions décidé de refinancer le solde de notre dette qui était dû, soit 9,3 millions. Par conséquent, le service de la dette dans le précédent budget ne correspondait qu'aux intérêts de notre dette, soit 214 700 \$. Le premier paiement de capital du nouvel emprunt qui a servi à refinancer notre dette doit être payé en 2024, en plus de l'intérêt annuel. C'est pour cette raison que le montant du service de la dette dans ce budget 2024 s'élève 1,2 million \$. La partie en capital de ce montant sera une des dépenses couvertes par l'affection de notre surplus. Hydro Westmount assume aussi une partie du premier paiement du capital et des intérêts sur cette même dette. Vous constaterez donc que le service de la dette d'Hydro en 2024 sera plus élevé que dans les années précédentes.

En 2024, notre Ville célébrera ses 150 ans, et la Bibliothèque publique ses 125 ans. Afin de pouvoir organiser et tenir une série d'activités et d'évènements qui célébreront dignement ces étapes importantes de l'histoire de notre communauté, le budget de la Bibliothèque publique et des évènements communautaire a également augmenté de 31 % pour 2024. Les dépenses spéciales pour ces évènements seront également couvertes par les surplus accumulés de la Ville.

Les dépenses de notre Service de l'aménagement urbain diminueront significativement (- 45,5 %) par rapport à l'année dernière. Je tiens d'avance à vous rassurer, nous n'avons pas réduit de manière drastique les opérations de ce Service.

Il s'agit simplement d'une réorganisation dans le temps de certains projets d'envergure qui nous a permis de réduire les dépenses de ce Service.

La masse salariale de la Ville a augmenté de 8 % par rapport à 2023. Cela est en grande partie dû à un réajustement des taux d'augmentations salariales des années précédentes à la suite de la signature des conventions collectives des cols bleus et des cols blancs de la Ville en 2023. Nous sommes immensément reconnaissants aux personnes qui travaillent quotidiennement pour offrir à notre communauté les services dont nous bénéficions, et il nous fait plaisir de les voir s'épanouir dans leur travail ici à Westmount. Le Conseil continuera toutefois de maintenir et de limiter la croissance de la masse salariale à des niveaux qui correspondent à nos capacités financières.

Le budget des immobilisations continuera à être financé à partir des fonds de la Ville dans le cadre du PAYG (Pay As You Go). Ainsi 12,7 millions \$ du surplus de la Ville seront consacrés au PAYG. Toutefois, nous anticipons que d'autres sources de financement vont s'avérer nécessaires pour financer des investissements importants et impérieux dans nos infrastructures au cours des mois et des années à venir.

Sur le plan environnemental, l'administration a commencé un processus pour lui permettre de mettre en place une comptabilité verte. La Ville réévalue aussi la manière dont sont fournis les services essentiels aux résident(e)s pour les rendre plus écoresponsables et encourager le développement durable.

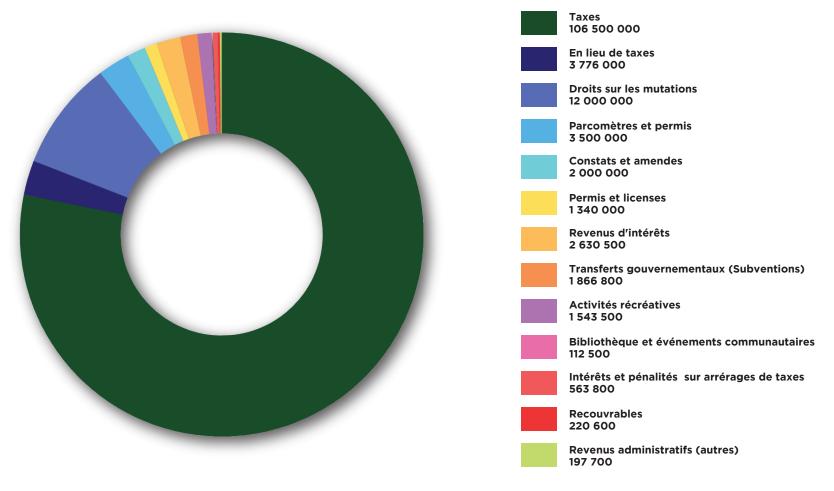
Ce budget 2024 illustre notre vision pour la Ville. Nous voulons que Westmount demeure une Ville remarquable, caractérisée par son engagement envers la communauté et qui suscite la fierté de l'ensemble de ses résident(e)s.

Je remercie chaleureusement tous les Services impliqués dans la préparation de ce budget.

Antonio D'Amico, CPA, CPA(VT), MBA, D. Fisc.

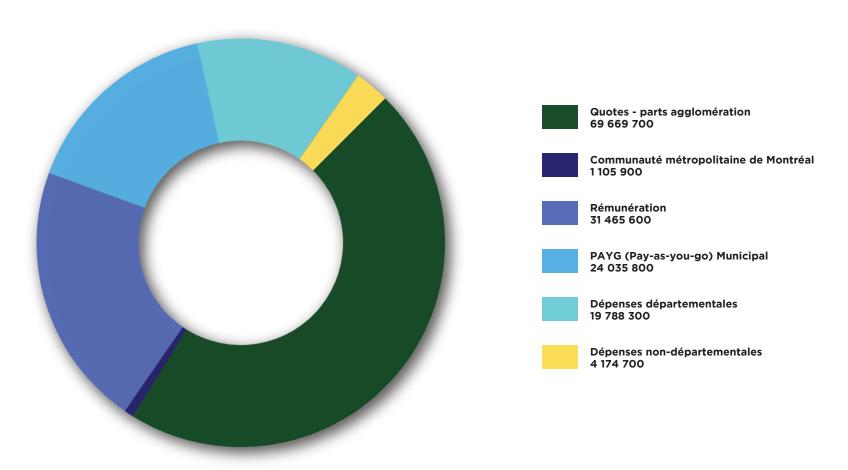
Conseiller – District 1 Commissaire aux finances Membre de la commission des finances et de l'administration

revenus



REVENUS TOTAUX*: **134 893 700**

dépenses



DÉPENSES TOTALES APRÈS AFFECTATION* : 134 893 700

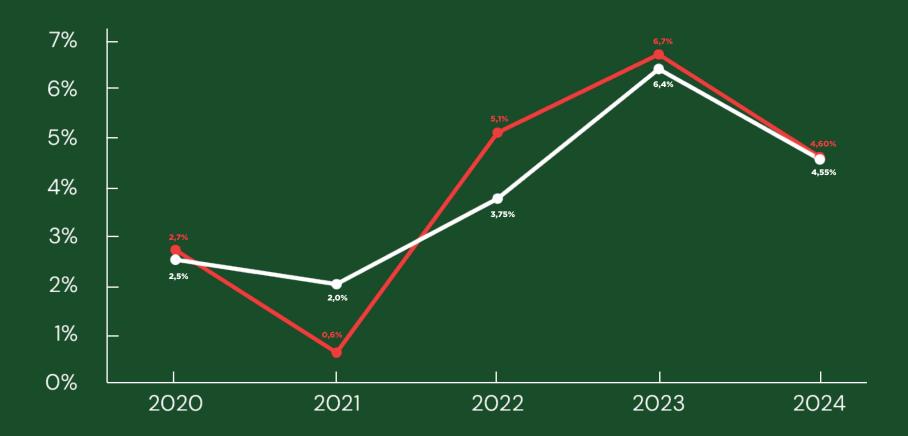
taux de taxation 2024

En 2024, les taux de taxation municipaux (par 100 \$ d'évaluation) seront les suivants :



taxes foncières

- —■— Taux d'augmentation de la taxe foncière pour une résidence unifamiliale moyenne
- **─** Taux d'inflation de l'année précédente (IPC)*



budget de fonctionnement 2024

REVENUS	2023	2024	VARIATION
Taxes	102 015 900	106 500 000	4,4%
En lieu de taxes	3 632 500	3 776 000	4,1%
Droits sur les mutations	12 700 000	12 000 000	-5,5%
Parcomètres et permis de stationnement	3 170 000	3 500 000	10,4%
Constats et amendes	1884 900	2 000 900	6,1%
Permis et licenses	1 257 500	1 340 000	6,6%
Revenus d'intérêts	2 825 200	2 630 500	-6,9%
Transferts gouvernementaux (Subventions)	2 372 600	1 866 800	-21,3%
Activités récréatives	1 395 000	1 543 500	10,6%
Bibliothèque et événements communautaires	97 500	112 500	15,4%
Intérêts et pénalités sur arrérages de taxes	510 500	563 800	10,4%
Recouvrables	225 400	220 600	-2,1%
Revenus administratifs (autres)	170 800	197 700	15,7%
Total revenus municipaux	132 257 800	136 251 400	3,0%
HYDRO WESTMOUNT			
Revenu brut	30 205 300	31 975 600	5,9%
Coûts de fonctionnement			
Rémunération	4 258 600	4 609 600	8,2%
Fonctionnement	2 928 600	2 788 400	-4,8%
Service de la dette	1800	29 500	1538,9%
Hydro Québec	22 659 800	23 480 800	3,6%
Total des coûts de fonctionnement d'Hydro Westmou	nt 29 848 800	30 908 300	3,5%
PAYG (Distribution électrique seulement)	3 075 000	2 425 000	-21,1%
Hydro Westmount - Contribution nette	-2 718 500	-1 357 700	-50,1%
REVENUS TOTAUX	129 539 300	134 893 700	4,1%

budget de fonctionnement 2024

DÉPENSES	2023	2024	VARIATION
DÉPENSES LOCALES			
Rémunération	29 111 500	31 465 600	8,1%
Dépenses départementales - contrôlables			·
Direction générale et conseil	626 000	494 000	-21,1%
Bureau de projets	_	143 400	_
Communications	97 200	97 200	0,0%
Finances	80 800	80 700	-0,1%
Ressources humaines	425 200	453 200	6,5%
Technologie de l'information	1 518 900	1 462 100	-3,7%
Greffe et services juridiques	1 234 200	1 234 600	0,0%
Bibliothèque et événements communautaires	1 115 500	1 464 800	31,3%
Sécurité publique	333 500	347 200	4,1%
Génie	370 700	370 500	-0,1%
Travaux publics	11 886 800	12 143 700	2,2%
Sports et loisirs	1 128 300	1 107 000	-1,9%
Aménagement urbain	715 900	390 000	-45,5%
Total dépenses départementales	19 533 000	19 788 300	1,3%
PAYG Municipal	21 854 000	24 035 800	10,0%
Dépenses non-départementales			
Service de la dette - Capital et intérêts	214 700	1 215 900	466,3%
Frais bancaires et intérêts	205 000	247 500	20,7%
Régime de retraite (Service passé) et provisions	2 479 100	2 711 300	9,4%
Total dépenses non-départementales	2 898 800	4 174 700	44,0%
Total dépenses locales	73 397 300	79 464 400	8,3%
Affectation de l'excédent cumulé	-12 547 400	-15 346 300	22,3%
Total dépenses locales avant agglomération et CMM	60 849 900	64 118 100	5,4%
Quotes - parts agglomération	67 556 300	69 669 700	3,1%
Communauté métropolitaine de Montréal	1 133 100	1 105 900	-2,4%
DÉPENSES TOTALES APRÈS AFFECTATION	129 539 300	134 893 700	4,1%



Préparé par le Service des finances de la Ville de Westmount et le Service des communications.

DÉCEMBRE 2023